

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 13 décembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procuration(s) : Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur André ERBS

**N° CD/2018/113 - 65520 - Fonds d'attractivité
Contrats départementaux - Proposition d'attribution de
subvention et d'approbation du projet de convention
partenariale et financière concernant le Smart Dorf à conclure
avec la Commune de MUTTersholtz**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud, le principe de la participation du Département au projet partenarial de développement et d'attractivité de Smart Dorf de Muttersholtz ;
- dit que, dans le cadre et dans la limite de ses compétences et de ses moyens, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet ;
- décide d'attribuer une subvention de 198 620 € à la Commune de Muttersholtz pour ce projet ;
- approuve les termes du projet de convention partenariale concernant le projet de Smart Dorf de Muttersholtz, à conclure entre la Commune de Muttersholtz, la Communauté de Communes de Sélestat, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) d'Alsace Centrale et le Département ;
- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre la Commune de Muttersholtz et le Département pour permettre le versement de la subvention précitée ;
- autorise son président à signer les deux conventions précitées, dont les projets sont joints en annexes à la présente délibération, ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181213-lmc1122812-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 19/12/18